

🔴 BUT

Améliorer le diagnostic et l'accès aux soins pour les femmes et les filles atteintes de troubles héréditaires de la coagulation.

🔴 OBJECTIFS

- Informer, grâce à nos efforts de sensibilisation, les femmes qui ont des symptômes de troubles héréditaires de la coagulation, mais qui n'ont pas reçu de diagnostic;
- Mieux faire comprendre et connaître les troubles héréditaires de la coagulation aux professionnels de la santé susceptibles d'être en contact avec des femmes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation, et optimiser le diagnostic et l'accès à des soins complets;
- Augmenter le nombre de cliniques de soins complets pour les femmes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation;
- Faire mieux connaître les programmes et services de la SCH aux femmes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation.

🔴 STRATÉGIES CLÉS

- Créer un groupe de travail multidisciplinaire et former un partenariat avec nos réseaux existants pour appliquer une approche en collaboration aux interventions destinées aux femmes.
- Créer une marque spécifique pour le programme de la SCH : Femmes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation.
- Créer une section spécifique pour ces femmes sur le site web de la SCH.
- Créer des outils d'intervention efficaces et ciblés en fonction des différentes professions de la santé concernées.
- Lancer une campagne d'intervention ciblée axée sur les symptômes et le diagnostic chez ces femmes.
- Tenir l'événement **cod Rouge 2012**, la 1^{re} Conférence canadienne sur les troubles de la coagulation chez la femme.
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de mise en marché liée à la cause des femmes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation.

🔴 SUIVI DES RÉSULTATS 2011 - 2015

- Le nombre de femmes inscrites dans des centres de traitement complet aura augmenté de 50 %, passant de 3 000 à 4 500, selon le Registre canadien de l'hémophilie (RCH).
- Des programmes formels à l'intention des femmes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation auront été mis sur pied dans les 25 centres de traitement complet au Canada.
- Tous les centres de traitement complet adopteront les normes de soins pour les femmes atteintes de troubles de la coagulation.
- Les femmes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation seront informées une fois l'an des programmes et services offerts par la SCH.
- Un programme de mise en marché lié à la cause aura été mis en œuvre.

